

LA GAZETTE

MASSINGY - Les - VITTEAUX



LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi tout d'abord de vous renouveler la présentation de mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Si l'équipe municipale s'engage à poursuivre au mieux son action au profit de la commune et de ses habitants, elle va le faire de son mieux dans un contexte particulier.

En effet, les différentes collectivités territoriales sont appelées à évoluer, tant au niveau de leur périmètre, que de leurs compétences.

Déjà, au printemps prochain, vous serez appelés à voter pour élire des conseillers départementaux représentant le nouveau canton de Semur en Auxois, lequel va regrouper quatre cantons existants (Vitteaux, Précý sous Thil, Semur en Auxois, et Saulieu.

A la fin de l'année, les régions Bourgogne et Franche-Comté fusionneront.

Un peu plus tard, on peut penser que les intercommunalités évolueront elles aussi.

Quoiqu'il en soit, les élus resteront attentifs à tous ces changements, l'important étant de préserver l'art de bien vivre dans nos territoires.

Le Maire

Jean-Michel PETREAU

MASSINGY SE TRANSFORME

Comme chacun a pu le constater, Massingy évolue et bon nombre de petites actions viennent améliorer notre quotidien ou notre environnement. Les annonces qui avaient été faites dans les précédentes « **Gazette** » se concrétisent ; c'est ainsi qu'ont été réalisés divers travaux :

- GRANGE COMMUNALE

Aménagement de ce local dans la lequel a été refait le plancher de l'étage sur lequel est entreposé en toute sécurité une partie du matériel communal. Cette grange pourra servir de lieu de rencontre, de lieu d'exposition ou à d'autres manifestations.

- CHAUFFAGE DANS L'EGLISE

Installation réalisée dans le but d'éviter les dégradations de l'édifice lors des périodes hivernales ou d'humidité importante et de permettre également une utilisation plus confortable de ce lieu lors des offices.

- SIPHONS ANTI ODEURS

Mise en place de siphons anti odeurs sur les écoulements d'eaux pluviales, pour parer aux problèmes désagréables pour le voisinage rencontrés principalement lors des périodes estivales.

- ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Différents travaux ont été réalisés :

Rafraîchissement de la cuisine de la salle communale, reprise de la peinture et de la tapisserie dans la mairie, petits travaux d'entretien dans le logement communal avant sa relocation, nettoyage et mise en peinture des fenêtres du bâtiment

- CHEMINS COMMUNAUX

Remise en état du chemin des éoliennes et du chemin du dessus des vignes (derrière la maison Sujat).

- FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Installation de bacs à fleurs aux entrées principales du village et sur les places communales afin de participer à l'embellissement de la commune qui nous a valu une récompense de la Communauté de Commune et du Conseil Général.

Il convient de remercier tous les habitants qui participent bénévolement au fleurissement de leurs habitations ou en donnant de leur temps pour l'entretien des massifs communaux. Par leur action, ils contribuent à rendre notre environnement plus agréable et plus accueillant.

PROJETS DE TRAVAUX

Des actions sont en cours ou germent dans les esprits. Des travaux sont programmés, en cours d'étude ou bien encore en attente de financement (dossiers de demande de subventions).

On peut citer :

-Reconstruction de la fontaine (jet d'eau) sur la place du Lavoir.

La volonté est de reconstruire le bassin qui existait au milieu du siècle dernier, en utilisant les matériaux de l'époque (pierre taillée). Le projet est finalisé et sa réalisation se fera au cours d'année 2015.

- CIMETIERE

Mur d'enceinte :

Réfection du mur d'enceinte du cimetière qui s'est dégradé au fil des années suite aux infiltrations d'eau.

Afin d'éviter un éboulement intempestif qui pourrait amener des dégradations aux tombes voisines, une consultation est en cours pour estimer les solutions et le coût de l'opération.

Columbarium :

Déplacement, agrandissement du columbarium afin de l'intégrer au cimetière.

Ce columbarium de 4 cases avec tablette, pour permettre un dépôt de fleurs, sera placé sur un espace adapté au recueillement.

- FONTAINE ST CYR

Un projet de mise en valeur de la fontaine St Cyr est initié. L'idée est de redonner le cachet que mérite ce lieu qui reste un symbole de l'identité du village. L'inclusion dans le projet du petit lavoir à proximité n'est pas exclue. Une consultation des habitants, et particulièrement ceux du quartier, sera entreprise. Toutes idées sont bienvenues, mais doivent rester néanmoins dans les possibilités budgétaires de la commune.

L'EAU

S'il est un sujet qui tient à cœur à l'ensemble des massingiennes et des massingiens, c'est celui de l'alimentation en eau potable. Pour assurer la pérennité de l'alimentation et de la potabilité de l'eau délivrée aux habitants, des propositions ont été faites à la commune pour un rattachement au système de distribution de Vitteaux. Cependant cette solution est coûteuse. Cela apparaît à priori d'autant moins souhaitable que le réseau communal actuel, bien que vieillissant, donne satisfaction et que les sources l'alimentant sont et ont toujours été suffisantes à la consommation locale. C'est d'ailleurs pourquoi le conseil municipal s'est prononcé en son temps contre ce projet de rattachement, ne désirant pas augmenter de manière significative les charges de ses administrés.

Ce choix n'est pas cependant sans contreparties et chacun doit en accepter les conséquences : s'il venait à arriver, pour quelque raison que ce soit, que l'eau soit impropre à la consommation, temporairement ou définitivement, aucune solution de remplacement ne pourrait être trouvée dans des délais très courts et chacun devrait alors en supporter les désagréments, particulièrement pour sa consommation personnelle.

Les derniers contrôles réalisés nous indiquent que l'eau est potable avec cependant une demande mise aux normes pour la turbidité. Le conseil municipal fait actuellement le nécessaire pour remédier à ce problème : des devis pour la pose d'éléments de filtration sont en cours.

Il sera profité de cette opération pour effectuer les réparations d'entretien à la station de pompage qui accuse à ce jour près de 45 années de bons et loyaux services. Il va sans dire que ces gros travaux de restauration auront un coût qui impactera sur le prix du m3 d'eau.

Cependant, il ne faut pas se voiler la face sur le problème de l'eau : une très forte volonté de l'agence régionale de santé est de normaliser et de sécuriser les distributions d'eau potable dans les communes. Pour y parvenir, elle multiplie les contrôles et met en demeure toutes les communes qui ne seraient pas dans les normes afin de leur imposer, si aucune solution n'est trouvée, la gestion collective de ce service. Nous n'échapperons pas à la règle.

La municipalité suit ce dossier de près et étudie toutes les propositions qui sont émises à ce sujet. Elle ne manquera pas de vous tenir informé de son évolution.

ELECTIONS

L'année 2015 est marquée par deux scrutins qui nous touchent de près puisque ce seront les Conseillers Départementaux qui seront élus les 22 et 29 mars, et que devraient se tenir les élections des Conseillers régionaux « nouvelle formule » en fin d'année, à une date non encore déterminée. Dans le cadre de la réforme territoriale en cours, le Conseil Général devient le Conseil Départemental. Pour la Cote d'Or, le nombre de conseillers à élire est de 46, soit deux par canton. A noter que dans le cadre de la parité, les deux conseillers doivent être obligatoirement une femme et un homme.

Cette même réforme a réduit le nombre des cantons pour en faire des territoires plus grands et économiquement plus significatifs. C'est ainsi que Massingy est désormais rattaché au canton de Semur en Auxois, qui rassemble les anciens cantons de Précy sous Thil, Saulieu, Semur en Auxois, Vitteaux. Ce qui représente un ensemble de 89 communes soit 21 590 habitants.

Le travail des nouveaux Conseillers Départementaux sera important suite aux profondes modifications de la gestion des territoires telles que définies par les nouveaux textes, tout en conservant le défi de la proximité dans ces ensembles plus vastes.

Dans la continuité de cette réforme, un deuxième scrutin se déroulera en fin d'année (date pas encore fixée mais fort probablement en décembre) visant à élire les Conseillers Régionaux. Il s'intègre dans le cadre de la réforme territoriale qui réduit le nombre des régions de 22 à 13, la Bourgogne s'associant à la Franche Comté pour créer une nouvelle entité territoriale. Le mandat de ces Conseillers est de 6 ans et leurs compétences sont redéfinies.

LA VIE AU VILLAGE EN QUELQUES PHOTOS (2014)



CARNAVAL



LE PERE NOEL ENTOURE DES ENFANTS



LE 14 JUILLET



LES VOEUX DU MAIRE 2015

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Commémoration du 8 mai.

Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du verre de l'amitié offert par la commune.

- Fête du village.

Elle aura lieu les 20 et 21 juin, avec, ce qui est devenu désormais une tradition, le concert des jeunes chanteurs du CIRC.

Comme chaque année au cours de l'office religieux, le Saint Cyr sera reconduit dans une nouvelle famille. Les familles désireuses d'accueillir le saint patron de notre village peuvent dès à présent se faire connaître en mairie.

Le programme détaillé sera fourni en son temps.

-Fête nationale du 14 juillet.

Elle débutera par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; il s'en suivra les jeux traditionnels puis le repas afin de manifester la fraternité de ce jour.

LE GROUPEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Afin d'apporter une aide aux personnes ayant perdu leur autonomie, qu'elle soit partielle, totale ou encore ponctuelle ou permanente, le Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois Morvan propose l'intervention à domicile d'une infirmière coordonnatrice. Son intervention consistera à coordonner l'ensemble des professionnels de santé nécessaires au maintien de ces personnes dans leur cadre de vie et de s'occuper de toutes les démarches sociales qui pourront en résulter auprès des organismes compétents (Mutuelles, CARSAT...) La prise en charge des soins sera organisée par l'infirmière avec les professionnels de santé choisis par le patient.

Cette activité financée par l'Agence Régionale de Santé est gratuite. L'infirmière coordonnatrice de notre secteur est Madame Pottier que vous pouvez contacter au 07 78 07 51 02.

MASSINGY RAJEUNIT

Alors que l'on constate que la campagne vieillit, Massingy peut se réjouir d'être une exception.

Si l'âge moyen de la population française est aujourd'hui de 40,8 années, Massingy s'en rapproche avec une population d'âge moyen de 44 années.

Avec 22% de sa population de moins de 14 ans (12 garçons et 9 filles), la jeunesse s'affiche !

Les seniors (plus de 70 ans) représentent 19% de la population composée de 44% de femmes pour 56% d'hommes.

DE NOUVEAUX HABITANTS

2014 a vu la population s'agrandir avec l'arrivée de :

- Monsieur et Madame XHARAEZ et leur fils Pierre-Lou à La Roche d'Hys.
- Madame LEUNENS (coiffeuse à domicile: 06 63 66 46 49) et son fils Merlin dans le logement communal.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

LE COIN CULTUREL

CIRC

Comme l'an passé au 14 juillet, des photographes venus des « quatre coins du monde » seront en stage au CIRC à La Roche d'Hys. Ils se proposent de photographier tous les habitants qui le voudront bien dans leur cadre de vie. Les résultats feront l'objet d'une exposition dans le village, laquelle pourrait devenir permanente.

BLASON

Le projet de blason de la commune prend forme ; il ne reste que quelques détails pour le finaliser. Sous une forme stylisée, il représentera le personnage de Saint Cyr, le saint patron de notre commune, sa maman, un ruisseau, une feuille de vigne, symboles de l'environnement de Massingy.

HOMMAGE A ROGER BOITEUX



C'est avec stupeur que la population a appris le décès brutal et totalement inattendu de Roger BOITEUX le 29 décembre 2014.

Conseiller municipal depuis plus de 20 années, il donnait beaucoup de son temps à la commune et était toujours présent lorsqu'il fallait organiser ou participer aux activités de la commune.

Chacun se rappellera sa longue silhouette traversant les rues de la commune et sa parfaite connaissance de toute la vie et du patrimoine du village. Son absence et ses avis judicieux seront un manque important pour notre communauté.

Nous renouvelons nos condoléances à Huguette, son épouse, à ses enfants et petits-enfants.